

**DEC121575DR10**

**Décision portant nomination de M. Eric SIMON aux fonctions de responsable du service financier & comptable de la délégation Alsace**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n° 112717DAJ du 20 décembre 2011 donnant délégation de signature à Mme Gaëlle BUJAN, déléguée régionale pour la circonscription Alsace notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**Vu** l'agrément du directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM) et de l'agent comptable principal<sup>1</sup> ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Eric SIMON, [Inspecteur des Finances Publiques], est nommé, à compter du 2 mai 2012, responsable du service financier et comptable de la délégation Alsace en remplacement de Mme Béatrice LAZARUS appelée à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 14 mai 2012

Pour le Président et par délégation,  
La déléguée régionale  
Gaëlle BUJAN

---

<sup>1</sup> Viser l'agrément correspondant : se référer à l'instruction n° 910451SJUR du 15 octobre 1991 modifiée relative aux modalités de la constitution de l'équipe du délégué régional, ou du délégué régional adjoint